

UN NOUVEAU MONDE

Les quatre cavaliers de l'apocalypse..... Guerre, Famine, Epidémie, Maladie....Mort.

« Toute l'économie de ce temps paraît bien dominée par la menace permanente de la disette. Je vois toujours dans ce long Moyen-Age de l'Europe et de l'Occident une époque violente et menacée par la famine, les épidémies, les doutes, dominée par des « autorités » et des hiérarchies, où la liberté ne pointe qu'à la fin, mais je suis plus sensible à son tonus, à sa créativité, à son inventivité, à sa prise de possession croissante de l'espace et du temps ».

G. Duby, L'économie rurale et la vie des campagnes dans l'Occident Médiéval.

Le quotidien des habitants de Rhuys ressembla-t-il à ce décrit Georges Duby ? Sans doute en grande partie car on saurait ignorer que les populations de l'époque, sédentaires ou voyageuses, ne pouvaient guère échapper aux maux de l'époque.

Les siècles du Grand Moyen-Age furent marqués par une grande précarité de vie, due autant aux variations climatiques et à ses caractéristiques, froid, gel, canicule, inondation ; qu'aux multiples conflits qui marquaient les enjeux de pouvoir dans ces décennies où tout était à reconstruire. Les famines comme les épidémies violentes, furent le quotidien des populations durant ces 6^{ème}, 7^{ème} et 8^{ème} siècles, comme en cette année 856 ; où, selon les annales de St Bertin, on assista à un « *Hiver rigoureux et sec, grande peste qui fait périr une grande partie des hommes* ».

Grégoire de Tours, mentionnait déjà au 6^{ème} siècle, plusieurs épidémies. « *La maladie dont j'ai souvent parlé envahit dans les Gaules la province de Marseille, et une grande famine désola les pays d'Angers, de Nantes et du Mans. Ce fut le commencement de ces douleurs semblables à celles dont le Seigneur a dit dans son Évangile. Il y aura, en divers lieux des pestes et des famines et des tremblements de terre, et il s'élèvera de faux Christs et de faux prophètes, qui feront de grands prodiges et des choses étonnantes jusqu'à séduire même, s'il était possible, les élus. Ce fut ainsi qu'il en arriva en ce temps* » « *Dans le second mois de cette année [avril], les peuples de Tours et de Nantes furent accablés d'une cruelle contagion. A peine atteint d'une médiocre douleur de tête, le malade rendait l'âme* ». Et puis cela continua passé l'an « Mille ». Sans faire un inventaire chronologique exhaustif, on peut rappeler les années de grande famine : 975, 1109, 1114 et 1115, 1204 et 1205. Quelle incidence cela eut-il sur le nombre d'habitants en presque nulle part, aucun recensement pour nous l'indiquer, mais on peut penser que le chiffre de la population dut être assez faible, et que cela continua durant encore une grande partie du début du 12^{ème} siècle, comme nous l'indique le témoignage suivant. En 1162, une famine épouvantable sévit en Bretagne, et les Chroniques locales nous disent que : « *ce fléau fut si terrible que les hommes se nourrissaient de terre et allaient jusqu'à dépecer leurs enfants pour les faire cuire et les manger, et que de nombreux cadavres gisaient sur les places des villages, et sur les chemins, parce qu'il n'y avait plus assez de gens pour les enterrer. A cette misère se joignaient les maux qu'engendre la guerre* ». Dans le vannetais, elle aurait entraîné la mort du tiers de la population. Et vers 1348, la pire de toutes les pestes arriva. Cette peste épouvantable (La Noire) se fit sentir d'abord dans le Maine et en Anjou, puis dans toute la Bretagne, ce fut une mortalité effrayante ici comme en Europe. Deux dates sont connues dans la région pour ce XIV^e siècle, la peste est à Quimper en 1349 et à Tréguier en 1365. Deux ports, qui comme tant d'autres, jouèrent un rôle de premier ordre dans la dissémination des épidémies aux quatre coins du monde. Les documents de l'époque convergent pour décrire le climat de terreur et le caractère foudroyant du mal. « *Ceux qui étaient frappés tombaient sur la bouche et mouraient en quelques heures le long des routes, dans les champs, au milieu de leurs travaux. Le laboureur tombait dans le sillon qu'il venait d'ouvrir. Les femmes qui se trouvaient aux champs, gardant les bestiaux,*

s'adossaient aux clôtures et attendaient la mort qui ne tardait pas à les prendre ». Ou encore celui-ci : *« L'an de grâce 1348, environ la Saint-Jacques, entra le grant mortalité en Normandie et y vint parmi Gascongne et Poitou et parmi Bretengne, et s'en vint tout droit en Piquardie ; et fu si très horrible que es villes où elle entrait, il mouroit plus des deux pars des gens, et n'osoit le père aler voir son feix, ne le frère se seur, et ne trouvoit on qui vousist garder l'un l'autre, pour ce que quant on sentoit l'alaine l'un de l'autre, nul n'en pooit escaper ; et disoit on que le monde finissoit ».* « Les survivants des épidémies racontent crûment ce qu'ils ont vu et vécu en temps de peste. Telle femme, interrogée à Vannes, a perdu dans l'espace de quelques heures ses six enfants ». Jean Pierre Leguay Cette « Peste Noire » mit l'Europe à genoux, et d'autres épidémies suivirent à Vannes et ailleurs en Bretagne, en 1404, 1412, 1413, 1421, 1425, 1430, 1442, 1452, 1462, 1473. Le duc François II, face à celles-ci, créa en 1485, « *Le Médecin des Epidémies* » ; mais sans grand résultat. Et déjà touché par une nouvelle peste en 1452, le diocèse de Vannes en vécut d'autres en 1580, 1598, 1636. En 1501, elle fait encore plus de 4.000 morts à Nantes. Elle y réapparaît en 1501, 1518, 1522, 1523, 1529, 1530, 1567, 1576. Saint-Malo, Rennes, Quimper à nouveau et toujours, Saint-Brieuc sont atteintes à plusieurs reprises. Le chroniqueur Enguerrand de Monstrelet dépeint la tragédie de 1437 qui sévit dans toute l'Europe : *« A l'occasion de laquelle cherté fut si très grand famine universelle que grand multitude de povres gens moururent par indigence et estoit moult dolereuse et piteuse choise à les veoir ès bonnes villes mourir de faim et gésir sur les fumiers par grandes compagnies ».* Les Nantais se plaignent du manque de nourriture et des « *chertés* » en 1407, dénoncent le cataclysme de 1437, la disparition des récoltes ravagées par la « *fortune du temps et de la gresle* » en 1462, les crises à répétition du mois d'août 1466, de 1468, de 1469 et surtout les intempéries des années 1479 et 1480 ». Jean-Pierre Leguay. Le XVII^e siècle connaît une recrudescence dévastatrice du mal, cette fois, il est partout, s'étendant à partir des foyers infectieux gagnés au siècle précédent. C'est à nouveau la liste des mêmes villes et de leur territoire : Nantes, Saint-Malo, Saint-Brieuc, Morlaix, Lannion, Guingamp. Chaque ville est décimée à plusieurs reprises, à chaque fois pendant plusieurs années de suite. C'est à Dinan que la peste se déclare pour la dernière fois en Bretagne de 1660 à 1666. En 1640 à Hennebont, des cas de peste sont relevés par Vincent Le Flo, lieutenant civil et criminel de la sénéchaussée d'Hennebont. C'est ici que la phrase de La Fontaine, grand témoin de ces époques, prend tout son sens : *« Ils ne mouraient pas tous, mais tous en étaient frappés ».*

Exemple de Muzillac... Ville voisine de Rhuys. La courbe d'évolution des sépultures de la paroisse de Bourg-Pol en Muzillac présente une forte croissance en 1634 : 171 enterrements sont inscrits sur le registre des sépultures alors que durant les 20 années précédentes les statistiques sont inférieures à 40 décès. Plus précisément, ce sont lors des mois de juillet et août que la très grande majorité des décès (136) est enregistrée. La lecture du registre des sépultures, tenu par les prêtres, nous apprend qu'une épidémie de peste sévit sur la paroisse. *« Le troiziesme jour de juillet 1634 fut enterré et inhumé en l'église parroissiale de bourg paille Muac la seconde fille de Mahé Jannot et la première fut enterrée quatre ou cinq devant dans la mesme eglise morte de la peste tous le reste fut enterré au cimetièrre scavoir Mahé Jannot et Guillemette Bertho sa femme et deux enfants, un fils et fille à Yves. Suillegoudre, Jacques Bretagne et ses fils, deux filles et la pasture de Jan Le Goff, la fille de Pierre Le Barillec serviteur et servante, un fils à Guichec la servante de Sereac, la femme du Jallé Jan Le Boulyo serviteur pasture et le jeune Jallé, Jan Pellaud son fils deux douaraines Gilles Estienne sa femme et deux filles quatre filles et fils à Gilles Bourebenn Jan Le Rouxeau femme et fille, Jan Le Gal femme et six enfants, Yves Jego et deux filles, Jan Savary et six enfants, La Bretonne, La Guenec et sa fille, Le 30 juillet mire Guilla[ume] Le Pinuizic subcuré, la douairaine du Jan, Jan L'ancien, deux enfant à Allain Vittel, la femme de Philippe Bertho, la fille de Boterff de Botveil, Le 2 d'aoust un enfant a Pierre Commelin Le 3 Jacques Curiau et Jullien Guyot, Le 5 Julien La Sant, Le 6 la fille de Jan Savary Le 9 le fils su Rouxeau, Maury Jego, Le 8 la femme de L'Ancien, la mère de Julien Guyot, la fille d'Yves Jego »* Blog de Thierrey Monfort publié le 29 mai 2016.

Sources : ADM registre des sépultures de la paroisse de Bourg-Pol-Muzillac, été 1634. Une autre

maladie, la lèpre semble avoir été présente en presqu'île de Rhuys. Le toponyme « Corderie » que l'on trouve à Sarzeau, site autrefois assez éloigné du centre bourg, pourrait avoir été, aux temps médiévaux et après, aux 17^{ème} et 18^{ème} siècles, celui d'une léproserie. Tout proche de ces lieux se situe le quartier de la Madeleine, nom issu de Sainte Marie-Madeleine, sœur de Lazare le ressuscité et patronne des lépreux. Ces lieux, dans lesquels se situaient une chapelle et un cimetière, nommés « caquinerie » regroupaient dans un petit hameau les malades. Par autorisation ducale, ces « caqueux » pouvaient être cordiers. Ce qui semble avoir été le cas de Sarzeau.

Et les guerres.

Les conflits contemporains de ces siècles, guerres de Cent Ans, guerre de Succession de Bretagne de 1341 à 1361, et guerre franco-bretonne de 1468 à 1492, marquèrent fortement comme ce fut le cas pour toute la Bretagne, la presqu'île, sa population et son économie. Un document d'archive mentionne ceci : « *au diocèse de Vannes, la maison des Trinitaires de Sarzeau, fondée par Jean III, duc de Bretagne, était à cause de la guerre dans une telle détresse depuis 1341, que ses revenus ne suffisaient plus à la subsistance du ministre et des frères* ». C'est tout dire de l'état de détresse de la presqu'île ! Un autre document relate le triste sort de l'abbaye de Prières, toute proche de Rhuys. Déjà sinistrée en 1385, elle avait reçu du pape Clément VII des indulgences qui devaient l'aider à sortir de son triste état... Cela ne dut pas suffire car en 1403 elle est signalée comme étant près de sa ruine. Même si les chroniques ne mentionnent que très rarement la presqu'île de Rhuys, on ne saurait penser qu'elle put rester un « havre de paix » dans le voisinage de Vannes, d'autant plus que la présence de Suscinio ne devait pas laisser indifférent les protagonistes. « *L'histoire retient surtout les combats de la guerre de Succession de Bretagne de 1341 à 1365, les démêlés du duc Jean IV (1365-1399) avec le roi Charles V, les « courses » et les chevauchées de bandes de mercenaires anglais entre 1425 et 1443, et pour finir les guerres franco-bretonnes de la seconde moitié du XV^e siècle. Ces conflits ont été traumatisants pour les populations, soumises à toutes sortes d'atrocités, de pillages, de destructions, de massacres, de bourgades brûlées par les forces franco-blésistes en octobre 1341. Les populations vivent désormais dans la crainte des mouvements des émules des « écorcheurs » et des « chauffeurs », des attaques surprises. Guérande, (pas très loin de Rhuys), enlevée en 1342 par un spadassin, Louis d'Espagne, au service de Charles de Blois « est gagnée par force et toute robée et tout mis à l'espée, femmes, hommes en enfants et cinq églises arses et violées ». Froissart évoque les destructions des faubourgs de Vannes, de Dinan (1342), le massacre de la population de Quimper, l'horreur de la famine subie par les Rennais assiégés, neuf mois de rang, par les Anglais du 2 octobre 1356 au 5 juillet 1357. Les bourgeois, meurtris, ruinés, perdent aussi leurs références spirituelles avec l'incendie de leurs églises paroissiales (Saint-Patern de Vannes), de sanctuaires aussi réputés que Sainte-Croix de Quimperlé, l'abbaye bénédictine Saint-Melaine de Rennes en 1356, l'abbaye de Saint-Sauveur de Redon en 1358* ». Jean-Pierre LeguayDe 10 millions (estimation basse = EB) à 15 millions (estimation haute= EH) d'habitants vers l'an 700, la population de l'Europe aurait atteint celui de 60 millions (EB) à 80 millions (EH) en l'an 1300. Puis, pour l'année 1400 « tomber » entre 35 (EB) et 45 millions (EH). La peste noire de 1347 à 1352, située à l'époque du «Petit âge glaciaire », élimina près de 45 % de la population européenne.

Quelques chiffres de la démographie bretonne, et de celle de Rhuys...En Bretagne.

« *P.-R. Giot s'est risqué à esquisser les grandes lignes de l'évolution multiséculaire des populations bretonnes. Selon lui la densité aurait oscillé entre 3 et 10 habitants au kilomètre carré vers la fin de l'âge du fer (soit entre le 1/25^e et le 1/8^e de la population rurale au siècle dernier) ; elle aurait ensuite doublé pendant le haut empire romain pour retomber avec la crise du bas empire à son niveau de l'âge du fer, quand viennent se greffer sur ce corps armoricain malade les migrations bretonnes. Compte tenu des possibilités, une estimation de l'ordre de 100 000 à 150 000 Bretons successivement arrivés serait raisonnable ; imaginons-en 50 000 arrivés avec les premières vagues disséminées sur près d'un siècle et demi, et 100 000 lors de la phase massive au début du 6^{ème}*

*siècle, en une décennie ou deux. Tout cela serait dans l'ordre de grandeur qu'on peut imaginer pour la totalité des barbares d'origine germanique installés dans les Gaules, ce qui montre une certaine disproportion possible. Après l'an mille (dès le 10^{ème} siècle, dirions-nous plutôt), la croissance est à nouveau brisée et la population reflue sur un étiage très bas. Ces conjectures incitent M. Giot à estimer à 75 000 les habitants de la zone « purement » bretonne (au maximum le double serait raisonnable), à 100 000 au minimum (et le double au maximum) ceux des zones mixte et romane, soit pour l'ensemble de la population bretonne et de la population non bretonnante une fourchette de 175 000 à 300 000 personnes. Comme on le voit, ces restitutions chiffrées se veulent très prudentes et devront le demeurer dans l'état actuel des possibilités de la recherche. Elles ne contredisent en rien l'évidence historique de la relative richesse en hommes de la Bretagne de Nominoë ».*Jean-Christophe Cassard

Suite à un inventaire réalisé entre 1426 et 1443 afin de réviser l'assiette du « Fouage », dont les habitants de Rhuys étaient exemptés suite à la décision de Jeanne de Navarre duchesse de Bretagne par un édit de 1401, la population du duché est estimée à environ 150 000 familles, donc d'environ 800 000 à 1 000 000 d'habitants, sous le règne de Jean V (1389-1442).

En Rhuys.

Pour ces dates, en presqu'île, la densité est estimée de 2 à 4 chefs de famille/km² à Sarzeau (cette faiblesse étant due aux parcs ducaux de Suscinio qui couvrent une grande partie du territoire) et serait d'environ 6 pour St Gildas et Arzon et inférieure à 2 à St Armel et au Tour du Parc, qui à l'époque n'étaient pas des communes indépendantes.

La presqu'île ayant une superficie de 100 km², et en prenant une moyenne de 5 chefs de famille /km², on obtiendrait une population de 450 et 550 chefs de famille pour l'ensemble, soit entre 2000 et 3000 habitants si on accepte le fait qu'une famille se compose, après mortalité infantile, de 4 à 5 personnes.

Arzon et St Gildas seraient assez peuplés, sans doute à elles seules, ces deux paroisses, avec un peu plus de 20 km² contenaient la moitié de la population de Rhuys. Sarzeau qui occupe actuellement, en tant que commune, une superficie de 60 km² ne devait pas dépasser les 1300 à 1500 habitants.

Cet inventaire a été fait avant la guerre franco-bretonne de la fin du 15^{ème} siècle qui vit la fin de l'indépendance du duché, et surtout une assez forte baisse de sa population. Si nous n'avons pas de chiffre pour Rhuys, l'exemple proche d'Auray nous laisse entrevoir ce qui put se passer en presqu'île.

« La paroisse Saint-Gildas d'Auray, victime de « mortalité », d'une disette et d'une « fortune du feu » en 1479 voit sa population tomber de 54 feux et de 206 ménages en 1426 à 45 feux et à 107 ménages en 1440; 16 feux disparaissent encore par la suite et sur les 139 chefs de famille imposables en 1480, 32 sont bien trop pauvres pour verser leur écot ».

Jean-Pierre Leguay, « Auray et sa châtelierie » M.S.H.A.B.

Au 18^{ème} siècle, la presqu'île, selon le dictionnaire d'Ogée de 1770, se serait située dans un espace assez peuplé, avec une densité allant de 50 à 75 h/km², mais assez inégalement répartie entre un Ouest peuplé, et un Est, l'étant beaucoup moins.

La fin des « pagi », et l'avènement des châteaux.

Les régions d'Armorique, comme toutes celles de l'ex-empire de Rome, connurent en quelques siècles de fortes immigrations plus ou moins pacifiques. A la conquête des Gaules par César, succéda en Armorique, du 5^{ème} au 8^{ème} siècles l'invasion bretonne, pas toujours pacifique mais surtout « colonisatrice » selon l'expression même de Nora Chatwick, elle-même précédant celle des Normands des 9^{ème} et 10^{ème} siècles, totalement violente et destructrice.

Ces siècles furent marqués dans le vannetais, et donc pour Rhuys par des successions de conquête, de prises et de reprises du territoire soit par les bretons, soit par les francs, indépendamment des occupations normandes qui suivront.

Ceci n'empêchant pas chaque prince breton de réclamer l'adoubement de la part des rois mérovingiens puis carolingiens et de structurer le territoire de façon à l'administrer au mieux, dans la suite de ce que fit Rome, et en accord, si ce n'est sous l'autorité de l'Eglise, proche du pouvoir des dynasties de France, qui fut de fait le véritable gestionnaire du pays au moyen de ses évêchés qui relevaient de Tours et non de Dol, comme l'avaient souhaités plusieurs princes bretons.

Une mutation rapide.

Au 9^{ème} siècle, juste avant l'épisode Normand, quatre-vingt paroisses étaient répertoriées dans le Vannetais, chacune, selon le Cartulaire de Redon, dirigée par le « Machtiern », personnage issu de l'aristocratie foncière avec droit de justice, dont les héritiers seront en grande partie les futurs féodaux. Le Cartulaire de Redon (832-1124), nous fait connaître, pour ces siècles, les *peuples* ou *plous* suivants : Allaire, Arzon, Augan, Bains, Brain, Béganne, Caden, Campénéac, Carentoir, Caro, Cléguérec, Guer, Guillac, Lanouée, Locmariaker, Kervignac, Langon, Malansac, Marzan, Molac, Peillac, Pleucadeuc, Plouhinec, Ploërmel, Pluherlin, Ruffiac, Renac, Sérent, Sixt, Tréal.

A cette liste de paroisses qui sont le centre de toute vie, on peut ajouter sans hésitation plusieurs dizaines d'autres, dont l'importante étendue prouve l'ancienneté, comme pour Sarzeau, Surzur, Ambon, Elven, Grand-Champ, Languidic, Baud, Noyal, Bignan. Le diocèse de Vannes était alors constitué à peu près comme il le sera jusqu'à la Révolution.

La disparition du comté de Vannes au 10^{ème} siècle¹, vraisemblablement issu de celui des Marches (époque carolingienne), favorisa l'implantation de plusieurs seigneuries autonomes. Une partie de l'aristocratie s'émancipe alors du pouvoir central, c'est ainsi que surgissent les châteaux de La Roche Bernard, Elven (1020), Rieux (1020), Rohan, Malestroit, Muzillac (1080), construits soit par cette aristocratie, soit sur ordre des puissants comtes de Nantes ou Rennes.

Accompagnant ces événements, ces époques sont marquées dès cette seconde moitié du 11^{ème} siècle par la disparition des « Pagi » et un émiettement du pouvoir qui passe aux mains d'une multitude de petites seigneuries qui seront bien présentes en Presqu'île et qui dureront pour certaines jusqu'à la Révolution. Le dictionnaire topographique de Rosenzweig en recense 26 dans la presqu'île. Beausoleil, Caden, Calazac, Coet-Ihuel, Coffournic, Kerbisquer, Kerbistoul, Kerblay, Kerbot, Kerlevenan, Kercambre, Kerfraval, Kerlin, Kernavelo, Kerstephany, La Cour, Le Net, La Noédic, Motenno, Haut et Bas Patis, Suscinio, Le treste, Truscat, Vertin, Villeneuve. Ceci indépendamment des paroisses de St Gildas et d'Arzon qui relevaient des 2 abbayes, St Gildas et St sauveur.

Rhuys, un domaine ducal d'importance.

Au cours des XII^e-XIII^e siècles, le Vannetais entra progressivement dans les mains du duc. Tel fut le cas pour Vannes et pour une grande partie de son littoral, dont la totalité de la presqu'île de Rhuys qui avec Suscinio, servit à la mise en place de son réseau castral en Sud Bretagne.

En presqu'île de Rhuys, le maintien de ce territoire dans la main des ducs fut fondamental, puisqu'en

¹ Dans la liste des comtes de Vannes, assez complexe à établir, on peut retenir entre les ans 800 et 960, soit Francs, soit Bretons, les noms de Froald, Uuido, Nominoé 1^{er}, Pascurthen, Alain le Grand, Tanchi, Rudalt, Diles, Nominoé 2^{ème}.

accordant aux moines de St Gildas une importante partie de celui-ci, et en s'en réservant une autre pour leur propre jouissance, les ducs, maîtres de l'espace ont façonné un paysage et une géographie politique et administrative dont aujourd'hui encore on en porte les traces et les conséquences, comme en exemple, par le fait que par la seule présence territoriale ducale, peu de seigneuries purent subsister ou s'établir en Rhuys.

La partie Est de Rhuys, à l'intérieur des murs des parcs du château, restera donc forestière par la volonté ducale tandis qu'une mise en valeur agricole, plus intense, se fera du côté Ouest, vers Arzon et au sud à St Gildas (présence des moines) ainsi que dans quelques enclaves limitrophes des parcs, comme au sud de Landrezac et Penvins, là où la population devait se concentrer majoritairement, et où les ducs avaient quelques intérêts à laisser une partie agricole pour, entre autres bénéfiques, le prélèvement des impôts.

De leur côté, les zones littorales, considérées, depuis l'Antiquité comme un espace public, subiront à partir de ce 12^{ème} et durant le 13^{ème} siècle une profonde mutation ainsi qu'un assez fort développement économique.

Ce paysage maritime est désormais marqué par d'importants aménagements de marais destinés à devenir des salines, toujours très visibles actuellement côté Mor Bihan et Mor Braz. Des pêcheries sont installées sur l'estran dont quelques traces sont encore observables du côté de la « petite plage » à Penvins par exemple. Des moulins à marée apparaissent, signe de présence d'une seigneurie, quel qu'elle soit (ducale, religieuse, seigneurs locaux) et de son pouvoir banal, dans le vannetais ce ne sera qu'au 12^{ème} siècle qu'ils apparaîtront. Quelques digues sont également construites, mais peu de villages sur la côte, espace trop dangereux soumis aux aléas marins, inondations, tempêtes et piratages divers. Ceux-ci sont bâtis sur des hauteurs comme à Landrezac, à l'exception de quelques-uns, habités par les paludiers, situés en bord immédiat de la mer, comme à Banastère.

Châteaux et manoirs.

Pour le 11^{ème} siècle, Patrick Kernevez inventorie, pour toute la Bretagne, l'existence probable de 250 résidences fortifiées (grands châteaux) et 1000 mottes féodales ou castrales, dont, selon sa cartographie, aucune en Rhuys.

Bien qu'aucune n'ait été relevée par Patrick Kernevez en presqu'île, on peut noter l'existence d'une « motte » à Caden, et sans doute une autre à la « Motte Rivault » en St Colombier, et peut-être quelques autres ailleurs non repérées ou détruites par les ans, mais sans aucune certitude pour l'affirmer.

Ainsi, la carte de 1666 du « Grand Parc » de Rhuys, mentionne plusieurs « mottes ». La seule motte seigneuriale confirmée dans cet espace est celle de Caden, associée à un manoir, et désignée en 1684 comme « Grande Motte de Caden ». Ce site est le seul qui correspond à une véritable motte entourée de fossés associée à un manoir. Les autres sites, six au total, qui sont mentionnées dans le parc portent les noms suivants ; « La Motte Montigny », « La Motte Penhoet », une autre « Motte Montigny » à l'ouest de Banester, « le Clos Brand ou « La Motte » au nord de Penvins, « La Motte de la Cour » et « La Motte-Rivault ». Ils sont répartis au cœur de l'espace clos, souvent dans des zones basses. Il est aussi probable que certains de ces éléments correspondent à des aménagements de garennes, propices à l'élevage et à la reproduction de ce petit gibier.

Cette absence de mottes castrales en Rhuys signifie-t-il que la mainmise des ducs ou des religieux y était suffisamment forte pour qu'aucun autre pouvoir seigneurial n'ait pu s'y installer, avec en problématique complémentaire, celle de savoir depuis quand Rhuys est « terre » relevant des princes. Faudrait-il remonter le temps jusque vers l'an 490 où Eusébe, mythique roi du Vannetais dominait la région et contrôlait un littoral très convoité, source de tous les dangers et de toutes les richesses ? Mais n'entre-t-on pas ici dans la légende ? L'époque de Waroch nous suffira.